



## Séance plénière

### Intervenants :

- Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre, ancien ministre du Commerce, Sénateur de la Vienne
- Lyne Cohen-Solal, adjointe au maire de Paris, chargée du commerce, de l'artisanat, des professions indépendantes et des métiers d'art
- Christian Le Lann, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Paris
- Pierre Simon, Président de la CCIP
- Jacques Mabile, Président de la chambre professionnelle des artisans boulangers-pâtisseries de Paris
- Philippe Le Hartel, Dirigeant du groupe Unibail
- Thibaut Le Carpentier, Directeur général d'Obsand

Jean-Pierre Raffarin a ouvert cette journée de débats en rappelant que « *les pouvoirs publics ont vocation à aider les 62000 commerçants parisiens qui créent des emplois enracinés et peu délocalisables* ». Les échanges successifs ont permis de proposer un premier bilan des défis et des contraintes auxquels se trouve confronté le commerce parisien, sachant que ces éléments de débats seront déclinés et enrichis durant les six conférences thématiques de l'après-midi.

La séance s'est tout d'abord portée sur la question de l'évolution des modes de consommation, et sur ses conséquences sur le dynamisme du commerce parisien. Tous s'accordent à dire que trois types de clientèles cohabitent : la clientèle parisienne intra-muros, la clientèle francilienne et les touristes, qui pèsent 26 millions de visiteurs par an. La sociodémographie des consommateurs, l'organisation du travail et les modes de consommation apparaissent, selon Thibaut le Carpentier, comme autant de paramètres favorables au développement du commerce parisien, mais à positionner en fonction de son offre et de son concept de vente. Ainsi le dynamisme s'inscrit au cœur du commerce parisien et tous les intervenants en ont convenu : **la force de Paris repose sur la diversité de son offre commerciale.** « Paris est une ville exceptionnelle, aussi attractive par ses monuments que par ses commerces », a d'ailleurs tenu à rappeler Lyne Cohen Solal.

**Seul bémol :** « la pression foncière » a fait disparaître nombre d'artisans, de bouche notamment, au profit d'autres enseignes de service. C'est pourquoi Jacques Mabile et Christian Le Lann, s'accordent à dire qu'il faut certes favoriser ce dynamisme tout en maîtrisant ce changement et ils appellent les autorités publiques à « *protéger le tissu commercial parisien* ».

Lyne Cohen-Solal explique qu'il ne faut toutefois pas mettre le commerce sous cloche, mais au contraire l'aider à se consolider, à se développer, en veillant au **respect d'une concurrence équilibrée, structurante pour la ville.** Pierre Simon précise que les principaux acteurs du commerce parisien doivent cependant s'engager à **répondre à des défis importants**, comme celui de la transmission « *nous avons la nécessité de maintenir l'offre, sans négliger le fait que la valeur d'un fond de commerce est un élément de la retraite du cédant* ». Il justifie ainsi un des ateliers de l'après-midi, qui sera entièrement consacré à l'enjeu de la transmission des commerces.

Les politiques locales se doivent donc de faciliter le développement commercial. A ce sujet, le premier thème abordé est celui des travaux, principalement de voirie, qui perturbent l'activité. Philippe Le Hartel et Lyne Cohen-Solal estiment que si ces périodes sont difficiles, elles permettent de préparer la ville de demain. Jean-Pierre Raffarin quant à lui, invite les participants à distinguer la politique de restriction de la place de la voiture dans Paris, et les travaux ponctuels. Il appelle tous les commerçants à être solidaires en rappelant que « *le politique sera toujours habile pour profiter des divisions. La démocratie locale est un débat entre gens responsables* ». Enfin, Pierre Simon élargi le débat à l'échelle géographique pertinente pour aborder ces questions en soutenant la création d'une conférence métropolitaine.

La réflexion a été, en conclusion, élargie à d'autres capitales européennes. Thibaut Le Carpentier introduit son propos en expliquant qu'« *aucune capitale européenne n'est partie de la même problématique* ». A **Berlin**, ce sont les acteurs privés qui pilotent la politique commerciale de la ville. **Rome et Madrid** ont choisi de légiférer. La logique prédominante à **Londres** est celle de la planification. Des politiques volontaristes sont mises en œuvre dans les pays dits libéraux, ainsi, Pierre Simon conclut qu'il « *est légitime d'avoir un minimum de régulation* ».



Crédits photos : CCIP/ Espace Communication